

Composition des jurys d'examen

Année universitaire 2026-2027

- VU** les articles L. 613-1, L. 712-2, R. 631-1 et suivants et D. 911-31 du Code de l'Éducation
- VU** la circulaire n°2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 janvier 2014 fixant le Cadre National des Formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master ;
- VU** l'arrêté modifié du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- VU** l'arrêté modifié du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- VU** la délibération de la CFVU n°2024-002 en date du 28 mars 2024 portant sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences de Licence professionnelle ;
- VU** la délibération de la CFVU n°2024-004 du 19 septembre 2024 portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant sur l'élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-président·e·s en date du 12 décembre 2024 ;
- VU** la délibération de la CFVU n°2026-006 en date du 17 septembre 2026 portant sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences de Licence ;
- VU** les propositions du Directeur de l'IAE Tours Val de Loire

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen sont composés des personnes désignées ci-après :

LICENCE

MENTION GESTION

Parcours Sciences de gestion

Licence 1ère année

Président·e : Yoann VERGER
Membres : Mickaël DAVID
Anna DESMURS
Suppléant·es : Élise BONNEVEUX
Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Licence 2ème année

Président·e : Anna DESMURS
Membres : Mickaël DAVID
Yoann VERGER
Suppléant·es : Élise BONNEVEUX
Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Licence 3ème année

Président·e : Mickaël DAVID
Membres : Ana DESMURS
Yoann VERGER
Suppléant·es : Élise BONNEVEUX
Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Parcours Management international

Licence 1ère année

Président·e : Yoann VERGER
Membres : Mickaël DAVID
Anna DESMURS
Suppléant·es : Élise BONNEVEUX
Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Licence 2ème année

Président·e : Anna DESMURS
Membres : Mickaël DAVID
Yoann VERGER
Suppléant·es : Élise BONNEVEUX
Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Licence 3ème année

Président·e : Mickaël DAVID
Membres : Ana DESMURS
Yoann VERGER
Suppléant·es : Élise BONNEVEUX
Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Parcours Expérience en entreprise

Licence 2ème année

Président·e : Anna DESMURS
Membres : Mickaël DAVID
Yoann VERGER
Suppléant·es : Élise BONNEVEUX
Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Licence 3ème année

Président·e : Mickaël DAVID
Membres : Ana DESMURS
Yoann VERGER
Suppléant·es : Élise BONNEVEUX
Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

LICENCE PROFESSIONNELLE

MENTION ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Président·e : Fabien GERBAUD
Membres : Anna DESMURS
Clémence FERRIER
Suppléant·es : Anthony BATISSE
Karine DALLIER
Gautier GOND
Abdel-Malik OLA

Article 2.

Le présent arrêté fait l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 15 octobre 2026

Pour le Président de l'Université et par délégation,

La Vice-présidente en charge de la formation

le 15/10/2026 11:34:46 +02:00



Stéphanie CARREZ